ROTARY CLUB DE PONTOISE

REUNION STATUTAIRE DU MARDI 18 JANVIER 1994

Président : Jean MICHAU

Secrétaire

: Jacques METAIS

Absents excusés : Bernard LECANU, Claude BAILLY et Alain SCHATER

Invité

: Joël AUBRY, Invité de Jean QUENTIN

Anniversaire : Jean Claude RAVALEC

INFORMATIONS ROTARIENNES

JEAN MICHAU demande au Responsable de la Commission d'accélérer la procédure d'admission de nouveaux membres.

Le Club de CHAUMONT EN VEXIN nous invite à son tournoi de Bridge le 13 Février 1994.

Le Club des Rangiers confirme sa visite à PONTOISE prévue les 13 et 15 mai.

Pour la soirée de l'Amitié du 5 Février, Jean Claude MONTI demande impérativement à chaque Rotarien un effort pour doter cette manifestation d'un maximum de lots ; une participation de l'ordre de 200 F par membre, par exemple, serait la bienvenue ; il reste peu de jours, il est nécessaire de se hâter.

Michel LALANNE précise que l'un de ses invités se chargera de la couverture VIDEO de la soirée ; après montage, le film pourra être présenté à l'occasion d'une réunion suivante et des copies pourront être proposées aux Rotariens pour une participation modique.

Jean MICHAU rappelle que la remise du prix relatif à cette manifestation interviendra le 8 Mars et il demande au responsable de la Commission correspondante de prévoir une couverture médiatique notamment au niveau de la presse locale.

Action Professionnelle : Daniel VANDELENBERGHE rappelle l'évolution des clubs de l'Emploi auxquels nous serons susceptibles de participer. Le District souhaite connaître les capacités relationnelles de chacun d'entre nous et à ce titre nous vous joignons un tableau que vous voudrez bien compléter et lui retourner dans les meilleurs délais.



CONFERENCE DE CLAUDE AUBOURG : Voyage au dessus de la BANQUE DE FRANCE Quelques rappels historiques :

- <u>le 18 Janvier 1800</u> : création sous l'impulsion de BONAPARTE avec pour objectif premier de règler les problèmes nés de la Révolution.
- <u>1848</u> : le privilège d'émission des billets est étendu à toute la France.

La BDF réalise des avances à l'Etat ainsi que des avances sur titres.

- 1946 : Nationalisation
- <u>1973</u>: Modernisation des statuts et rappel de ses principales missions:
 - veiller sur la monnaie et le crédit
 - veiller au bon fonctionnement du système bancaire.

La BANQUE DE FRANCE est soumise à l'impôt société comme toute société commerciale.

Le traité de MAASTRICH remet en cause l'absence d'autonomie dans la politique monétaire française ainsi que les avances faites à l'Etat. Une révision des statuts est donc engagée et l'indépendance de la BDF est effective dès le 1er janvier 1994 les nouvelles dispositions renforcent l'autorité de la BANQUE DE FRANCE qui est confirmée dans ses activités antérieures mais subit un gel de son activité commerciale de banque classique auprès de la clientèle bançaire traditionnelle.

Un des grands objectifs demeure la maîtrise de la politique monétaire et par conséquent la stabilité des prix.

A sa tête un gouverneur et un sous-gouverneur sont nommés pour 6 ans de façon irrévocable. Cette indépendance est confirmée par la création d'un Conseil de Surveillance de la politique monétaire composée de 6 membres élus pour 9 ans, non renouvelable mais également irrévocable.

Les domaines de l'intervention de la BDF sont très divers :

- surveiller l'évolution de la masse monétaire avec une action sur les taux du loyer de l'argent, des interventions sur le marché monétaire et ses directives quant aux réserves obligatoires des banques.
- Elle joue un rôle déterminant dans la vie des entreprises puisqu'elles déterminent pour chacune d'entre elles une côte de paiement qu'utilise toutes les banques notamment et publie un certain nombre d'informations de conjoncture, secteur, par secteur, sur le plan local et national.
- Elle joue un rôle actif dans la commission du surendettement des ménages fort embouteillé en raison de la crise et du chômage.

Le Président remercie Claude AUBOURG pour ses informations qui nous concernent tous et nous souhaite une bonne soirée.